

SEANCE ORDINAIRE DU 18 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix huit mars, à 20 Heures 30, les membres du conseil municipal, sous la présidence de M. BERTREL Jérémy, Maire, se sont réunis dans la salle polyvalente La Charmille, compte tenu du contexte COVID, sur convocation qui leur a été adressée le 12 mars 2021 conformément aux articles L.2121-10, L2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : Ms Jérémy BERTREL, Jean-Paul BREHIN, Régine BREHIN, Mmes Mélinda BRUNEAU, Raphaël LAMY, Romain LETREGUILLY, Fanny MEIGNAN, Philippe OGER, Didier PICHOT, Aurélien RICHARD, Carol-Anne SASSIER, Christophe TINNIERE.

Etaient excusées : Mmes Béatrice de FARCY de PONTFARCY, Lucie CHARPENTIER, Vanessa MENARD.

Secrétaire : M. Raphaël LAMY

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

1 – CREATION D'UNE VOIE DOUCE : ACHAT D'UN TERRAIN A MR JANVIER

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet porté par la communauté de communes de création d'une voie douce. Pour la réalisation de la voie douce Arquenay-Meslay par la RD 551 – et le chemin de Beauvais, l'achat d'une bande de terrain à Mr BERTRAND JANVIER est nécessaire. Mr JANVIER a accepté la vente à la commune d'une surface de 2 543 m² au prix de 0.70 € le m², soit une somme totale de 1780.10 € à laquelle s'ajoutent les frais de notaire.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide l'achat d'une surface de 2543 m² de terrain à Mr JANVIER
- Accepte le prix d'achat du terrain au prix de 0.70 € le m²
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié ainsi que toutes pièces inhérentes au présent dossier.

2 – PRESENTATION ET ANALYSE BUDGETAIRE

Une présentation des grands principes et mécanismes budgétaires est présentée au conseil municipal, afin de mieux appréhender le vote du budget au mois d'avril

3 – OPERATION REGIONALE « UNE NAISSANCE, UN ARBRE »

Le Département de la Mayenne a fait parvenir aux communes, par l'intermédiaire de l'intercommunalité, le projet de PRD 2021-2026. Outre l'avis sur les projets réalisés ou à réaliser, il est proposé de soumettre des contributeurs Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de sa Stratégie pour la Biodiversité 2018-2023, la Région Pays de Loire a lancé une opération "une naissance, un arbre". Cette opération offre la possibilité à chaque nouvel enfant ligérien de devenir le parrain d'un arbre.

Les communes volontaires s'engagent à planter un arbre sur leur territoire pour chaque naissance enregistrée à leur registre d'Etat-civil. La Région interviendra alors à hauteur de 15 € par arbre planté.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide d'adhérer à cette opération
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la Région, ainsi que toutes pièces inhérentes au présent dossier.

4- PLUi – RECENSEMENT DES HAIES A PROTEGER

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le PLUi impose la protection de certaines haies. Pour homogénéiser la classification sur l'ensemble du territoire, il a été proposé une règle de 70 mètres linéaires de haies classées à l'hectare. Certains membres du conseil municipal se sont réunis afin de vérifier la classification des haies existantes sur la commune.

La carte des changements de destination devait également être vérifiée.

Le conseil municipal donne son accord au classement des haies et changements de destination proposés.

5- PRESENTATION DE L'APPLICATION INTRAMUROS

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de l'offre de la communauté de communes d'adhérer à l'application intramuros.

Testée depuis l'année 2020 par la municipalité de Meslay-du-Maine, l'application IntraMuros permet d'informer, d'alerter et de faire participer les administrés à la vie locale. Ils reçoivent ainsi les alertes/notifications directement sur leur smartphone. Ils accèdent au journal de la commune, aux événements de leur bassin de vie et aux points d'intérêt touristiques. Ils utilisent également les services mis à leur disposition : l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles, les médiathèques et les commerces.

Suite à l'essai concluant de la commune de Meslay-du-Maine, il est proposé d'adhérer au service au niveau intercommunal.

La Communauté de communes et les communes du territoire disposeront ainsi de cet outil, moyennant une clé de répartition basée sur le nombre d'habitants :

- Communes de - 500 habitants : 5 € / mois
- Communes entre 501 et 1 000 habitants : 10 € / mois
- Communes entre 1001 et 1 500 habitants : 15 € / mois
- Communes entre 1501 et 2 000 habitants : 20 € / mois
- Communes entre 2001 et 2 500 habitants : 25 € / mois
- Communes de plus de 2501 habitants : 30 € / mois

La Communauté de communes prendrait à sa charge le reste des cotisations, à savoir 83 € TTC par mois.

Pour ce service, il est proposé de facturer les communes à l'année. Pour la première année d'utilisation, les développeurs nous offrent 2 mois gratuits.

Le conseil municipal ne souhaite pas donner suite à cette proposition.

6- SUJETS SUIVANT L'ACTUALITE EN COURS

Portail Famille

Presque toutes les familles sont inscrites au portail famille. Il sera néanmoins nécessaire de vérifier que les familles ont bien complété les dossiers avec les attestations CAF, vaccinations, et assurances.

Avec le nouveau système, le logiciel calcule automatiquement les présences précoces ou tardives des enfants à l'accueil périscolaire, le supplément de 0.50 € voté s'appliquera automatiquement à partir du mois de mars 2021.

Le conseil municipal souhaite que la facturation ne soit pas automatique, mais sur décision des élus.

Courrier des Petites Sœurs de Marie

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier des Petites Sœurs de Marie. Lorsque les conditions sanitaires le permettront, leur petite chapelle sera régulièrement ouverte au public. La messe pourra y être célébrée une fois par semaine, lorsque l'église sera trop froide, l'hiver.

Les Petites sœurs proposent également la mise à disposition du verger pour les habitants de la commune, afin qu'ils s'y promènent et s'y reposent. Des bancs seront installés, et, à la saison, les pommes seront à la disposition des promeneurs.

Elections régionales et départementales

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des dates des élections régionales et départementales. Celles-ci se dérouleront les 13 et 20 juin prochains. Monsieur le Maire rappelle que la tenue du bureau de vote est une obligation pour tous les conseillers municipaux.

Commerce

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que les négociations pour la reprise du commerce se poursuivent. L'acquéreur a suivi certaines formations. La signature du compromis de vente conditionne la formation obligatoire des douanes pour le tabac. Il semble que les banques sont réticentes à accorder des crédits pour l'achat de fonds de commerce, du fait de la situation sanitaire.

Festival de Jazz

En raison de l'incertitude persistante sur la réouverture des salles, sur la possibilité d'organiser un festival et sur le fait que la santé et la sécurité des personnes restent la priorité, toute l'équipe du Festival Ateliers Jazz de Meslay-Grez a décidé, avec grand regret, de ne pas maintenir la 24^e édition initialement prévue du 08 au 15 mai 2021

mais...

de la reporter du Vendredi 29 octobre au lundi 1^{er} novembre 2021.

La date retenue pour le concert au château de Champfleury est le 1^{er} novembre.

7- QUESTIONS DIVERSES

Foyer des Jeunes

Des dégradations ont été constatées au Foyer des Jeunes. Après enquête auprès des responsables de l'association, il s'avère que des débordements ont eu lieu pendant le dernier week-end, en soirée, alors que le couvre-feu est toujours en cours. Monsieur le Maire a précisé que le rappel au respect du règlement établi vaut dernier avertissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 40.

Suivent les signatures :

NOM	SIGNATURE	NOM	SIGNATURE
BERTREL Jérémy		MEIGNAN Fanny	
BREHIN Jean-Paul		MENARD Vanessa	Excusée
BREHIN Régine		OGER Philippe	
BRUNEAU Mélinda		PICHOT Didier	
CHARPENTIER Lucie	Excusée	RICHARD Aurélien	
De FARCY de PONTFARCY Béatrice	Excusée	SASSIER Carol-Anne	
LAMY Raphaël		TINNIERE Christophe	
LETREGUILLY Romain			